

POUR LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DE SALAH HAMOURI

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 3 JUILLET 2020

L'avocat franco-palestinien, Salah Hamouri, a été arrêté le 30 juin dernier à Jérusalem Est par la police israélienne dans un centre de santé où il allait faire un test pour la Covid-19, test obligatoire pour revenir en France rejoindre sa femme et son fils. Le 1^{er} juillet, il a été placé en détention administrative jusqu'au 7 juillet, sans qu'aucun motif n'ait été mis en avant pour justifier son arrestation.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) dénonce le harcèlement dont est victime ce défenseur infatigable des droits des Palestiniens, rappelant qu'il a déjà passé abusivement neuf ans de sa vie en prison et n'a pas eu le droit de vivre à Jérusalem avec sa famille.

Elle condamne une nouvelle fois un système de détention administrative inique qui permet aux autorités israéliennes d'enfermer de façon arbitraire tout opposant et ainsi d'essayer de faire taire toute contestation politique.

La LDH ne cesse de dénoncer les violations systématiques du droit international par Israël.

Elle tient à témoigner, une fois encore, tout son soutien à Elsa Lefort, la femme de Salah Hamouri, à son fils, à sa famille et à ses amis et demande aux autorités françaises et européennes de peser de tout leurs poids pour obtenir sa libération immédiate.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

